

## L'ERAFP a été élu pour la seconde fois consécutive meilleur investisseur ESG\* européen

**Paris, le 17 novembre 2011** - Lors de la 14ème cérémonie des ESG Leaders Awards, l'ERAFP a remporté le prix du meilleur investisseur ESG européen.

À l'occasion de la 14ème édition des ESG Leaders Awards organisée à Londres le 10 novembre 2011, l'ERAFP a reçu, pour la deuxième année consécutive, le prix du meilleur investisseur ESG européen.

Les trophées annuels TBLI\*\* Europe visent à établir la référence d'excellence dans le domaine de l'ESG. Devant de nombreux représentants de la profession, l'ERAFP a été récompensé pour son implication dans la prise en compte de ces critères extra-financiers, qui sont au cœur même de son processus de décisions de placement et de gestion de portefeuilles, et ce depuis la création du Régime.

Philippe Desfossés, Directeur de l'ERAFP s'est félicité de cette récompense : « *Nous sommes ravis et fiers d'avoir obtenu ce prix pour la seconde fois consécutive. L'ERAFP est un fonds de pension pionnier en matière d'ISR qui je l'espère montrera la voie aux autres investisseurs de long terme* ».

Ce prix vient donc saluer la performance de l'ERAFP et son choix de politique 100% ISR\*\*\*.

\* ESG : Critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

\*\* Triple Bottom Line Investing

\*\*\* ISR : Investissement Socialement Responsable

### L'ERAFP : premier fonds de pension public français et investisseur institutionnel 100 % ISR

Avec près de 12 milliards d'actifs financiers investis dans leur intégralité suivant une démarche 100% socialement responsable, l'ERAFP se place au premier rang européen des investisseurs institutionnels ISR. Dès la création du régime en 2005, le Conseil d'administration a fait le choix d'optimiser la performance de son portefeuille d'actifs financiers dans le respect des principes ISR. Signataire des Principes d'investissement responsable de l'ONU, l'ERAFP a adopté, en mars 2006, une Charte ISR, reposant sur les cinq valeurs suivantes : Etat de droit et droits de l'homme ; Progrès social ; Démocratie sociale ; Environnement ; Bonne gouvernance et transparence.

L'ERAFP est également l'un des plus importants fonds de pension publics au monde en termes d'affiliés avec près de 4,6 millions de bénéficiaires, 40 000 employeurs et près de 1,7 milliards d'euros de cotisations collectées par an. Régime de retraite obligatoire, par points, l'Établissement gère, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les droits à une retraite additionnelle pour les fonctionnaires de l'Etat, des collectivités territoriales et du secteur public hospitalier.

Pour plus d'informations sur l'ERAFP : [www.rafp.fr](http://www.rafp.fr)

### Contact Presse

Alice Blais - 01 58 50 96 36

[alice.blais@erafp.fr](mailto:alice.blais@erafp.fr)